



# CONFEDERATION DES BETTERAVIERS BELGES CONFEDERATIE VAN DE BELGISCHE BIETENPLANTERS

Association Sans But Lucratif  
0445.069.157 RPJ Bruxelles  
Crelan IBAN : BE74 1031 1395 9207  
BIC : NICA BE BB

Boulevard Anspach 111, Bte 10  
1000 BRUXELLES  
☎ 02/513.68.98 - 📠 02/512.19.88  
secretariat@cbb.be

Bruxelles, le 5 octobre 2020

## Nouveau gouvernement fédéral : la raison va-t-elle triompher ?

***La CBB est modérément optimiste sur l'accord de gouvernement, mais attend l'exécution des intentions dans les faits :***

- ***Pas de « Gold plating », mais bien de l'attention pour la compétitivité de l'agriculture ;***
- ***Des connaissances scientifiques doivent orienter de façon objective le débat sur les produits de protection des plantes.***

Enfin, après presque 500 jours d'attente, nous avons un gouvernement fédéral à part entière. Bien sûr, il devra traiter un très large éventail de domaines politiques, mais en tant que Confédération des Betteraviers belges (CBB), nous attendions bien sûr avec impatience ce qui serait décidé sur l'agriculture, l'environnement et la biodiversité, et ceci d'une perspective betteravière.

Dans les plus de 80 pages de l'accord de gouvernement, nous avons trouvé quelques paragraphes aux intentions à la fois optimistes, mais en même temps assez vagues.

Par exemple, le gouvernement fédéral, en concertation avec les Régions, veut aligner sa stratégie nationale en matière de biodiversité sur les plans européens dans ce domaine et aussi sur le Green Deal. Indépendamment du contenu de ces derniers, nous sommes heureux de constater que la Belgique ne souhaite pas agir différemment ou, pire encore, aller plus loin que ce que font l'Union européenne et les autres États membres.

Nous lisons également que la Belgique veut aussi évaluer les accords commerciaux européens en fonction de l'impact négatif qu'ils ont sur les partenaires commerciaux. Lorsqu'il s'agit d'imposer des normes environnementales et de durabilité à cet égard, il est difficile de penser à autre chose que la ratification actuelle du Mercosur ...

À différents endroits du texte, il est également fait référence à l'importance des connaissances scientifiques lors de l'adoption de positions dans des dossiers. C'est le cas, par exemple, de la sélection végétale et des cultures génétiquement modifiées (OGM). La CBB se félicite qu'un choix très explicite ait ainsi été fait pour objectiver les débats sur les produits phytopharmaceutiques.

Pour Peter Haegeman, Secrétaire général : « Il est trop facile d'interdire les produits de protection de cultures sur une base idéologique, sans tenir compte de la disponibilité des alternatives. Il est inacceptable que les fournisseurs de notre alimentation, qui sont aussi les meilleurs gardiens de notre autonomie alimentaire européenne, soient simplement laissés pour compte. »

.../...

.../...

La CBB se réjouit que l'accord de gouvernement préconise la concertation, en tenant compte de la compétitivité des entreprises (agricoles) belges ainsi que la stimulation de l'innovation.

La première épreuve décisive du Ministre Clarinval aura lieu dans quelques semaines lorsque le dossier d'autorisation d'urgence des néonicotinoïdes en 2021, pour lequel l'IRBAB a présenté un argumentaire fondé, arrivera sur son bureau. « Il pourra alors, à court terme, donner aux producteurs de betteraves la possibilité de lutter contre la jaunisse virale car d'autres moyens de lutte ne seront disponibles qu'à plus long terme. Dans un certain nombre de pays voisins, comme la France, le gouvernement a déjà compris ce message et nos collègues français peuvent espérer une dérogation plus en phase avec la réalité du terrain. », selon Peter Haegeman. « Nous espérons pouvoir dialoguer à ce sujet avec le Ministre dans les plus brefs délais. »

Contact : Peter Haegeman, Secrétaire général CBB, +32 496 555 311, [peter.haegeman@cbb.be](mailto:peter.haegeman@cbb.be)

*La Confédération des Betteraviers Belges (CBB) est l'organisation professionnelle officielle qui réunit plus de 7.500 planteurs de betteraves belges. Elle représente et défend les intérêts professionnels des betteraviers belges au niveau local, régional et national, en Belgique comme sur le plan international à travers la CIBE (Confédération Internationale des Betteraviers Européens) et la AMPBCS (Association Mondiale des Planteurs de Betteraves et de Canne à sucre).*